

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO
RAPPORT ANNUEL
2020-2021



L'honorable Elizabeth Dowdeswell, lieutenante-gouverneure
Lieutenante-gouverneure de la province de l'Ontario

Qu'il plaise à Votre Honneur :

J'ai le privilège de présenter à Votre Honneur et à l'Assemblée législative le rapport annuel de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 2021.

Respectueusement soumis,



L'honorable Greg Rickford
Président, Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario
Ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts

Présenté au lieutenant-gouverneur
en conseil.

Date: 7 octobre, 2021

Introduction de Greg Rickford, président du conseil

Plus d'un an et demi s'est écoulé, et nous ressentons encore à l'échelle de notre province les effets de la COVID-19. Pourtant, malgré les obstacles auxquels nous nous sommes heurtés, la résilience qui caractérise le Nord continue de nous propulser en avant.

Tandis que nous rebâtitons l'économie du Nord, la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) jouera un rôle vital. Depuis juin 2018, la SGFPNO a approuvé 3 045 projets, octroyé plus de 315 millions de dollars au profit des gens du Nord, et créé et soutenu 4 771 emplois directs.

Après avoir obtenu les commentaires des dirigeants municipaux, partenaires autochtones, organismes sans but lucratif et entreprises du Nord sur la modernisation de la SGFPNO, notre gouvernement a lancé des programmes nouveaux et améliorés. Ces programmes répondent mieux aux besoins particuliers des gens du Nord en appuyant un plus grand nombre de projets dans les petites collectivités rurales, en abordant la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et en faisant en sorte qu'il davantage facile pour un plus grand nombre de personnes et d'entreprises de présenter une demande.

Au cours des deux prochaines années, notre gouvernement investira 50 millions de dollars de plus dans la SGFPNO pour appuyer les investissements dans l'infrastructure, la culture, le développement économique et la formation.

L'année dernière, au plus fort de la pandémie de COVID-19, notre gouvernement a lancé le Programme de relance économique du Nord de l'Ontario (PRENO) pour aider les entreprises du Nord à respecter les nouvelles lignes directrices en matière de santé publique. Les subventions octroyées dans le cadre de ce programme de courte durée ont appuyé l'achat d'équipement de protection individuelle, les installations de sécurité et de distanciation sociale, et d'autres mesures essentielles.

Nous avons approuvé l'octroi de fonds totalisant plus de 26 millions de dollars à l'appui d'environ 1 400 entreprises dans divers secteurs, dont le tourisme, la restauration et le détail. Le PRENO rétablit la confiance des consommateurs et favorise une relance économique notable à l'échelle du Nord.

Je suis fier de la SGFPNO et je suis reconnaissant envers tous les membres de son personnel. La SGFPNO apporte une contribution importante et positive dans nos collectivités du Nord. Je me réjouis à la perspective de poursuivre cette collaboration avec la SGFPNO et avec nos autres partenaires pour stimuler la croissance et créer des débouchés dans le Nord de l'Ontario, tout en bâtissant des collectivités fortes et résilientes.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Greg Rickford'.

Greg Rickford

Président, Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

Ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts

Table des matières

Conseil d'administration de la SGFPNO au 31 mars 2021	2
La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO)	3
Vision	3
Mission	3
Principes directeurs	3
Prise en compte du contexte unique du Nord de l'Ontario	3
Adaptabilité	4
Pensée réflexive, souple et axée sur l'avenir	4
Inclusivité	4
Priorités stratégiques	4
Innovation, recherche-développement et commercialisation	4
Créativité, productivité et développement de l'entrepreneuriat	4
Partenariats et collaboration	5
Développement et renouvellement organisationnels	5
Sensibilisation, éducation et reconnaissance	5
Programmes de soutien de la SGFPNO	6
Mesures du rendement de la SGFPNO – Cibles et résultats	7
Total des emplois à créer ou à conserver – 1 ^{er} avril 2020 – 31 mars 2021	7
Comparaison sur cinq ans des emplois créés ou conservés grâce aux investissements de la SGFPNO	7
Total des dollars mobilisés par suite des investissements de la SGFPNO	7
Comparaison sur cinq ans du nombre de projets approuvés	8
Rendement financier de la SGFPNO –Cible et résultats	9
Tableau des recettes, des dépenses et de l'excédent cumulé par la SGFPNO pour les trois exercices terminés le 31 mars 2021	9
Notes afférentes au Tableau des recettes, des dépenses et de l'investissement net et analyse des écarts par rapport aux montants prévus au budget et aux montants des exercices précédents	10
Comparaison sur trois ans des recettes et dépenses	12
Résumé des dépenses administratives pour l'exercice terminé le 31 mars 2021	12
Comparaison sur trois ans des frais administratifs	12
États financiers de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario pour l'exercice terminé le 31 mars 2021	13

Conseil d'administration de la SGFPNO au 31 mars 2021

POSTE	NOM DU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	DURÉE DU MANDAT	VILLE D'OÙ PROVIENT LE MEMBRE
Président	Rickford, Greg	29 juin 2018 – S.O.	Keewatin
Vice-président	Sinclair, David	18 déc. 2018 – 18 déc. 2021	Kenora
Membre	Biasucci, Salvatore (Sam)	29 août 2019 – 28 août 2021	Sault Ste. Marie
Membre	Chirico, Peter	29 août 2019 – 28 août 2021	North Bay
Membre	Cornell, Kim	25 oct. 2019 – 24 oct. 2021	Devlin
Membre	Fox, Michael	6 juin 2019 – 5 juin 2022	Thunder Bay
Membre	Blenkarn, Tonia	24 avril 2020 – 23 avril 2022	Pointe Au Baril
Membre	Marcil, Laurie	9 janv. 2020 – 8 janv. 2022	North Bay
Membre	Kamphof, Bernie	16 avril 2020 – 15 avril 2022	Murillo
Membre	Slade, Fred	31 janv. 2019 – 30 janv. 2022	Sudbury
Membre	Spinney, Bill	9 janv. 2020 – 8 janv. 2022	Nobel
Membre	Mitchell, Donald	11 juin 2020 – 10 juin 2022	Sault Ste. Marie
Membre	Ballance, Kimberly	18 juin 2020 – 17 juin 2022	Ear Falls
Membre	Belanger, Lucy	1 ^{er} oct. 2020 – 30 sept. 2022	Thunder Bay
Membre	Prodaniuk, Sue	26 nov. 2020 – 25 nov. 2022	Thunder Bay
Membre	Nisly, Andrew	27 août 2020 – 2 juin 2021	Sioux Narrows

La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO)

La SGFPNO a été mise sur pied en 1988, et son mandat consiste à promouvoir et à stimuler les initiatives de développement économique dans le Nord de l'Ontario en offrant une aide financière à des projets qui stabilisent, diversifient et favorisent la croissance économique dans la région.

La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) est un organisme régi par un conseil constitué en vertu de la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario*. La SGFPNO est dotée d'un conseil d'administration dont les membres sont nommés et qui est présidé par le ministre du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts (le ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines n'existe plus par suite du remaniement ministériel annoncé le 18 juin 2021). Les objectifs suivants de la SGFPNO sont établis par la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario* :

- (a) conseiller le lieutenant-gouverneur en conseil sur toute question relative à la croissance et à la diversification économiques du Nord de l'Ontario, et lui faire des recommandations à cet égard;
- (b) promouvoir et stimuler des initiatives économiques dans le Nord de l'Ontario;
- (c) faire entreprendre des études et conclure des contrats relativement aux objets visés aux alinéas a) et b) ci-dessus.

La Société accorde une aide financière à l'appui de projets approuvés dans les districts territoriaux du Nord de l'Ontario, à savoir Algoma, Cochrane, Kenora, Manitoulin, Nipissing, Parry Sound, Rainy River, Sudbury, Thunder Bay et Timiskaming.

Vision

La SGFPNO sera un catalyseur d'investissements stratégiques clés visant à stimuler le développement économique et la diversification dans le Nord de l'Ontario.

Mission

S'allier avec les collectivités, organismes sans but lucratif, entreprises et entrepreneurs dans tout le Nord de l'Ontario pour créer des emplois et renforcer l'économie.

Principes directeurs

Les principes directeurs ci-dessous orientent de façon générale les activités quotidiennes de la SGFPNO, quels que soient les changements qui pourraient survenir relativement aux objectifs, aux exigences et aux ressources de la Société.

Prise en compte du contexte unique du Nord de l'Ontario

Les initiatives et programmes renouvelés de la SGFPNO continueront de constituer des moyens importants de prendre en compte les besoins uniques du Nord de l'Ontario pour appuyer un

Ontario fort et résilient. La SGFPNO a amélioré ses nouveaux programmes et services pour soutenir la relance en cours visant à bâtir une économie plus forte.

Adaptabilité

Le processus de planification stratégique est un processus permanent qui apporte à la SGFPNO un outil de gestion pour s'adapter aux futurs changements.

Pensée réflexive, souple et axée sur l'avenir

Il est prévu que le conseil d'administration de la SGFPNO entreprendra un réexamen des priorités et plans stratégiques au moins une fois par an. Cette année, le conseil a effectué une analyse exhaustive par le biais du processus de renouvellement des programmes qui, pour la SGFPNO, reflète les changements qui s'imposent pour soutenir la croissance économique dans le Nord.

Inclusivité

La SGFPNO continuera de concevoir et de fournir ses programmes et initiatives d'une manière qui tient compte des besoins des diverses collectivités du Nord, notamment mais pas exclusivement les collectivités autochtones et les personnes autochtones, ainsi que les autres groupes démographiques du Nord.

Priorités stratégiques

Tout au long de l'élaboration stratégique des programmes renouvelés de la SGFPNO lancés en février 2021, plusieurs priorités ont été définies, lesquelles seront soutenues par la SGFPNO par le biais de ses programmes. Dans le cadre des programmes renouvelés de la SGFPNO, la SGFPNO appuiera les catégories de projets stratégiques ci-dessous :

Innovation, recherche-développement et commercialisation

Appuyer les projets et les initiatives de recherche appliquée et de développement qui mènent à des produits et services novateurs avec un potentiel de commercialisation.

- Appuyer et encourager les partenariats parmi les établissements d'enseignement, les organismes de recherche et l'industrie pour concevoir et développer des produits et des industries novatrices dans le Nord de l'Ontario.
- Appuyer la commercialisation d'idées et d'innovations en partenariat avec les intervenants du Nord.

Créativité, productivité et développement de l'entrepreneuriat

Promouvoir un environnement qui encourage la créativité, la productivité et le développement de l'entrepreneuriat.

- Appuyer la collaboration avec les établissements d'enseignement et l'industrie pour promouvoir la productivité et le développement de l'entrepreneuriat.
- Aider les intervenants du Nord à attirer et à maintenir une main-d'œuvre hautement qualifiée et créative.
- Fournir de l'aide aux entrepreneurs à différents stades de croissance.

Partenariats et collaboration

Optimiser les possibilités de mettre à profit le financement de la SGFPNO par la création de partenariats et la collaboration afin d'assurer le succès des projets et de réaliser des résultats économiques durables.

- Mobiliser l'attention des dirigeants grâce à des échanges sur le développement économique pour accroître la sensibilisation et l'accès aux programmes de la SGFPNO.
- Appuyer les projets qui font preuve de collaboration et de partenariat parmi les organisations des secteurs public et privé du Nord de l'Ontario.
- Travailler en collaboration avec d'autres bailleurs de fonds pour favoriser l'élaboration et le financement de projets qui créent des emplois et qui appuient une économie croissante et durable dans le Nord de l'Ontario.

À l'interne, la SGFPNO continue de mettre l'accent sur les priorités suivantes :

Développement et renouvellement organisationnels

Entreprendre un exercice d'amélioration continue et de perfectionnement des ressources humaines afin d'améliorer l'efficacité, la rentabilité, l'accessibilité et la prestation des programmes et services de la SGFPNO, ainsi que la mesure de leur rendement.

- Poursuivre le renforcement des capacités en technologies de l'information et parfaire les systèmes existants dans le but d'améliorer l'accès aux programmes de la SGFPNO pour les clients et aux statistiques de programmes pour le personnel de la SGFPNO.
- Instaurer un dialogue périodique et continu entre le conseil de la SGFPNO et le personnel pour planifier et mener une réflexion stratégique sur les possibilités nouvelles et émergentes et les initiatives principales du gouvernement.
- Élaborer des approches opérationnelles et des pratiques exemplaires qui permettent au personnel et aux partenaires de prestation des programmes de communiquer et travailler de manière proactive avec les intervenants afin de promouvoir et de faciliter l'accès aux programmes de la SGFPNO.
- Offrir au personnel et aux membres du conseil les outils et la formation nécessaires pour leur permettre de remplir leurs rôles et responsabilités de manière efficace dans un environnement de plus en plus exigeant.

Sensibilisation, éducation et reconnaissance

Créer des outils efficaces de marketing, de communication et de diffusion qui accroissent la visibilité de la SGFPNO et font mieux comprendre et connaître son mandat, ses programmes et ses processus.

- Concevoir des outils efficaces de marketing et de communication qui améliorent la visibilité de la SGFPNO et font mieux connaître ses programmes.
- Concevoir des outils efficaces de marketing et de communication pour renseigner les clients ciblés dans le but d'améliorer l'accès aux programmes de la SGFPNO.

Programmes de soutien de la SGFPNO

Pendant l'exercice 2020—2021, la SGFPNO a renouvelé ses programmes d'aide financière pour répondre aux besoins particuliers du Nord de l'Ontario et pour mieux s'aligner sur les priorités économiques générales de la province.

Le 11 février 2021, la SGFPNO a lancé les programmes simplifiés ci-dessous pour aider à accroître le développement économique et la création d'emplois dans le Nord :

Programme pour l'investissement dans le Nord - o volet Innovation - o volet Investissement	Programme pour l'amélioration communautaire - o volet Amélioration pour les collectivités rurales - o volet Amélioration pour votre collectivité
Programme pour la main-d'oeuvre et le talent - o volet Développement de la main-d'œuvre autochtone - o volet Développement de la main-d'œuvre	Programme de soutien aux initiatives culturelles - o volet Événements communautaires - o volet Industrie du film et de la télévision

En général, les programmes renouvelés sont conçus pour :

- faire en sorte qu'il soit plus facile pour un plus grand nombre de personnes et d'entreprises de présenter une demande;
- appuyer un plus grand nombre de projets dans les collectivités rurales du Nord;
- cibler les marchés existants et émergents;
- offrir un plus grand nombre de possibilités de travail pour les peuples autochtones; et
- aider à faire croître une main-d'œuvre qualifiée, y compris dans les métiers spécialisés.

Le 30 septembre 2020, la SGFPNO a cessé d'accepter de nouvelles demandes dans le cadre des anciens programmes. Toutefois, les demandes qui ont été reçues le 30 septembre 2020 au plus tard ont continué de passer par le processus d'examen et d'approbation des projets.

En réponse à la pandémie de COVID-19, la SGFPNO a lancé le 1^{er} octobre 2020 un programme de courte durée, soit le Programme de relance économique du Nord de l'Ontario. Grâce à ce programme, les entreprises du Nord de l'Ontario ont eu l'occasion de recevoir une contribution conditionnelle jusqu'à concurrence de 25 000 \$ pour aider à compenser les dépenses qu'elles ont engagées pour respecter les directives de santé publique imposées par suite de la pandémie de COVID-19.

Mesures du rendement de la SGFPNO – Cibles et résultats

La SGFPNO mesure et suit son rendement général grâce aux indicateurs de rendement clés décrits ci-dessous.

Total des emplois à créer ou à conserver – 1^{er} avril 2020 – 31 mars 2021

Catégorie d'emploi	Total des emplois soutenus grâce aux investissements approuvés de la SGFPNO
Emplois créés ou à créer	905
Emplois conservés ou à conserver	181
Stages	260
Emplois à créer grâce aux activités dans le cadre de projets d'infrastructure	446
Total	1 792

Comparaison sur cinq ans des emplois créés ou conservés grâce aux investissements de la SGFPNO

Exercice	Emplois à créer et à conserver	Objectif fixé pour les emplois à créer et à conserver	Objectif fixé pour les nouveaux emplois créés uniquement
2016-2017	4 184	3 500	1 499
2017-2018	3 914*	3 500	1 581
2018-2019	2 307	3 500	1 111
2019-2020	3 542	3 000	2 010
2020-2021	1 792	3 000	1 165

*Les résultats pour l'année 2017-2018 ont été ajustés pour refléter un investissement de la SGFPNO qui a été abrogé lorsque le projet a été plutôt financé par le ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts.

Total des dollars mobilisés par suite des investissements de la SGFPNO

Exercice	Chiffre réel	Objectif
2016-2017	4,42	3
2017-2018	4,13	3
2018-2019	4,15	3
2019-2020	3,91	3
2020-2021	3,54	3

Comparaison sur cinq ans du nombre de projets approuvés

Exercice	Total des projets approuvés
2016-2017	836
2017-2018	854
2018-2019	610
2019-2020	887
2020-2021	1 944

Étant donné la priorité accordée, pendant l'exercice 2020-2021, à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouveaux programmes ainsi qu'au soutien pour amorcer la relance de l'économie du Nord de l'Ontario par suite des effets perturbateurs de la pandémie, il y a eu une diminution du nombre d'emplois créés et conservés grâce au financement dans le cadre des programmes réguliers. Toutefois, la SGFPNO a approuvé pendant l'exercice une aide financière à l'appui de près de 2 000 projets différents, dont près de 1 400 dans le cadre du Programme de relance économique du Nord de l'Ontario. Ces projets aident les entreprises à l'échelle du Nord à compenser certains des coûts engagés par suite des nouvelles mesures de sécurité et restrictions, leur permettant ainsi d'aller de l'avant et de continuer de servir leur clientèle ou de rouvrir leurs portes d'une manière sécuritaire pour leurs clients et leurs employés.

Malgré les chiffres moins élevés au chapitre des emplois, la SGFPNO a affiché un ratio de levier de 3,54, donc plus élevé que son objectif de 3,0, indiquant que les investissements réalisés par la SGFPNO stimulent des investissements d'autres sources plus que prévu, favorisant ainsi la croissance économique dans le Nord de l'Ontario.

Rendement financier de la SGFPNO –Cible et résultats

Tableau des recettes, des dépenses et de l'excédent cumulé par la SGFPNO pour les trois exercices terminés le 31 mars 2021

	2021 Budget (en milliers de dollars)	2021 Vérifié (en milliers de dollars)	2020 Vérifié (en milliers de dollars)	2019 Vérifié (en milliers de dollars)
<u>Recettes</u>				
Subvention de la province de l'Ontario (Note 1)	75 000 \$	82 500 \$	75 000 \$	100 000 \$
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (Note 2)	1 637	1 420	5 375	5 775
Intérêts sur les prêts en cours (Note 3)	1 782	873	1 764	2 245
Recouvrements (Note 4)	-	1 625	1 545	1 775
Total des recettes	78 419	86 418	83 684	109 795
<u>Dépenses</u>				
Contributions conditionnelles (Note 5)	103 092	85 029	112 019	105 866
Pertes sur créances (Note 6)	5 351	1 341	3 637	451
Administration :				
Salaires, traitements et avantages sociaux	2 510	2 457	2 254	2 126
Transport et communications (Note 7)	230	24	62	108
Services (Note 8)	1 950	1 462	1 317	1 419
Frais de gestion	3 000	3 067	2 367	2 088
Marketing (Note 8)	500	-	1	327
Fournitures et matériel	50	7	11	23
Modernisation des systèmes (Note 9)	1 800	127	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	2
Total des dépenses	118 483	93 514	121 668	112 410
Déficit annuel	(40 064)	(7 096)	(37 984)	(2 615)
Excédent cumulé, en début d'exercice		296 344	334 328	336 943
Excédent cumulé, en fin d'exercice		289 248 \$	296 344 \$	334 328 \$

Notes afférentes au Tableau des recettes, des dépenses et de l'investissement net et analyse des écarts par rapport aux montants prévus au budget et aux montants des exercices précédents

Note 1 – En raison du vif intérêt manifesté pour le Programme de relance économique du Nord de l'Ontario, le Ministère a augmenté de 7,5 millions de dollars le paiement de transfert à la SGFPNO pour l'exercice 2020-2021.

Note 2 – Les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont moins élevés que prévu en raison de la baisse substantielle des taux d'intérêt au début de l'exercice et du changement relatif à la gestion de trésorerie liée à l'allocation annuelle du Ministère.

Note 3 – Étant donné que la SGFPNO a offert un report du remboursement des prêts et un soutien sous forme d'allègement des intérêts pendant six mois, les intérêts perçus sur les prêts en cours étaient moins élevés que le montant prévu au budget et par rapport aux montants des exercices précédents. Le report du remboursement des prêts et le soutien sous forme d'allègement des intérêts ont été offerts à tous les bénéficiaires de prêts pour aider à atténuer le fardeau financier auquel ont fait face ces derniers en raison de la pandémie de COVID-19.

Note 4 – Les recouvrements représentent la provision de l'exercice précédent pour les pertes sur créances et les recouvrements de contributions conditionnelles.

Note 5 – Les contributions conditionnelles étaient moins élevées que le montant prévu au budget et par rapport au montant de l'exercice précédent. Étant donné toutes les incertitudes auxquelles ont fait face les bénéficiaires d'aide financière de la SGFPNO en raison de la pandémie de COVID-19, les projets n'ont pas été réalisés comme l'avaient prévu ces derniers. La SGFPNO a accepté de reporter la date d'achèvement des projets pour aider les bénéficiaires à naviguer parmi les incertitudes économiques attribuables à la pandémie. Le nombre de demandes de remboursement a donc diminué par rapport au montant prévu au budget et aux montants des exercices précédents, ce qui explique le montant moins élevé que prévu pour cette dépense.

Note 6 – La dépense au titre des pertes sur créances était moins élevée que le montant prévu au budget et par rapport au montant de l'exercice précédent. Le report du remboursement des prêts et le soutien sous forme d'allègement des intérêts offerts par la SGFPNO en raison de la COVID-19 se sont avérés d'un grand secours à la plupart des emprunteurs de la SGFPNO. Une fois que la période de report du remboursement des prêts et de soutien sous forme d'allègement des intérêts s'est écoulée, la majorité des remboursements de prêts ont repris sans problèmes. Par conséquent, les dépenses au titre des pertes sur créances étaient moins élevées que le montant prévu au budget et moins élevées par rapport à l'exercice précédent lorsque les effets de la pandémie de COVID-19 sur le portefeuille de prêt de la SGFPNO n'étaient pas connus. En outre, la provision pour pertes sur créances prévue au budget était basée sur un solde prévu de portefeuille de prêt plus élevé que le solde réel. Étant donné les retards dans la réalisation des projets en raison de la pandémie, le portefeuille de prêt n'a pas augmenté comme prévu, et donc les dépenses au titre des pertes sur créances étaient moins élevées que le montant prévu au budget.

Note 7 – La dépense au titre du transport et des communications continue d'être moins élevée que le montant prévu au budget étant donné que les réunions du conseil d'administration de la SGFPNO ont été tenues virtuellement pendant la pandémie de COVID-19.

Note 8 – La dépense au titre des services et du marketing était moins élevée que le montant prévu au budget puisque la SGFPNO a concentré ses ressources sur le Programme de relance économique du Nord de l'Ontario et l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux programmes pendant l'exercice.

Note 9 – Le projet de modernisation des systèmes de technologie de l'information de la SGFPNO devait commencer et être achevé pendant l'exercice. Après avoir entrepris la planification et la collecte de renseignements, le plan de projet et l'échéancier ont été rajustés. La dépense budgétisée au titre du projet de modernisation des systèmes a été réaffectée au cours des deux prochains exercices pour refléter le plan de projet mis à jour.

Comparaison sur trois ans des recettes et dépenses

Exercice	Recettes	Dépenses	Recettes sur dépenses (Dépenses sur recettes)
2018-2019	109 795 \$	112 410 \$	(2 615 \$)
2019-2020	83 684 \$	121 668 \$	(37 984 \$)
2020-2021	86 418 \$	93 514 \$	(7 096 \$)

Résumé des dépenses administratives pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Dépense	Total	Pourcentage des dépenses totales
Salaires et avantages sociaux	2 457 \$	34,4 %
Transport et communications	24	0,3 %
Services	1 462	20,5 %
Frais de gestion	3 067	42,9 %
Marketing	-	0,0 %
Fournitures et matériel	7	0,1 %
Modernisation des systèmes	127	1,8 %
Amortissement des immobilisations corporelles	-	0,0 %
Total	7 144 \$	

Comparaison sur trois ans des frais administratifs

Dépense	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Salaires et avantages sociaux	2 126 \$	2 254 \$	2 457 \$
Transport et communications	108	62	24
Services	1 419	1 317	1 462
Frais de gestion	2 088	2 367	3 067
Marketing	327	1	-
Fournitures et matériel	23	11	7
Modernisation des systèmes	-	-	127
Amortissement des immobilisations corporelles	2	-	-
Total	6 093 \$	6 012 \$	7 144 \$

Le 18 juin 2021, des changements ont été apportés par suite du remaniement ministériel et la SGFPNO est devenue partie du ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts, qui continue d'être dirigé par le ministre Rickford. Les états financiers de l'exercice 2020-2021 présentés ci-dessous avaient déjà été examinés et approuvés par le conseil d'administration de la SGFPNO lorsque le nom et le mandat du Ministère ont changé. Par conséquent, les états financiers font encore mention du ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines.

États financiers de la

**SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU
PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

Exercice clos le 31 mars 2021

Responsabilité en matière de communication de l'information financière

Les états financiers de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO), ci-joints, ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public et sont la responsabilité de la direction. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations qui sont fondées sur le jugement de la direction, surtout lorsque les opérations qui ont une incidence sur l'exercice en cours ne peuvent être complétées avec certitude qu'au cours d'exercices ultérieurs. Les états financiers ont été préparés judicieusement selon un seuil d'importance relative et sont fondés sur l'information disponible au 18 juin 2021.

Il incombe à la direction de veiller à l'intégrité des états financiers et de mettre en place et d'appliquer un système de contrôles internes conçu pour assurer dans une mesure raisonnable la protection des actifs et l'accès en temps opportun à des renseignements financiers fiables. Le système comprend des politiques et méthodes formelles, de même qu'une structure organisationnelle qui assure la délégation judicieuse des pouvoirs et la séparation équilibrée des responsabilités.

Il incombe au conseil d'administration de veiller, par l'entremise du comité de vérification, à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la communication de l'information financière et aux contrôles internes. En général, le comité de vérification, dont les membres ne sont ni employés ni représentants de la SGFPNO, se réunit périodiquement avec la direction et le Bureau de la vérificatrice générale pour s'assurer que chacun s'est acquitté, comme il se doit, de sa responsabilité respective.

Les états financiers ont été audités par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. Il incombe à la vérificatrice générale d'indiquer si, à son avis, les états financiers ont été présentés fidèlement, conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public. Le rapport de la vérificatrice générale décrit la portée de l'examen effectué par la vérificatrice ainsi que l'opinion de cette dernière.



John Guerard, CPA, CA
Directrice générale
SGFPNO



Jocelyn Ouellet, CPA, CMA
Contrôleur principal
SGFPNO



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

Rapport de l'auditeur indépendant

À la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (« SGFPNO »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif financier net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la SGFPNO au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif financier net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la SGFPNO conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la SGFPNO à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la SGFPNO a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la SGFPNO.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de

Box 105, 15th Floor
20 Dundas Street West
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-326-3812

B.P. 105, 15^e étage
20, rue Dundas ouest
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur 416-326-3812

www.auditor.on.ca

délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la SGFPNO;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la SGFPNO à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la SGFPNO à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale adjointe,



Toronto (Ontario)
Le 18 juin 2021

Susan Klein, CPA, CA, ECA

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État de la situation financière

31 mars 2021, avec les chiffres comparatifs de 2020

(en milliers de dollars)	2021	2020
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 3)	108 634 \$	204 259 \$
Intérêts courus à recevoir	91	784
Prêts (Note 4)	28 002	28 750
Montant à recevoir de la Province (Note 5)	157 500	75 000
	294 227	308 793
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer (Note 6)	4 979	12 449
Actifs financiers nets	289 248	296 344
Excédent cumulé	289 248 \$	296 344 \$

Engagements (Note 8)

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil :



Coprésident



Comité d'audit

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2021, avec les chiffres comparatifs de 2020

(en milliers de dollars)	Budget 2021	2021	2020
Produits :			
Subvention de la province de l'Ontario	75 000 \$	82 500 \$	75 000 \$
Intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	1 637	1 420	5 375
Intérêts sur les prêts	1 782	873	1 764
Recouvrements	-	1 625	1 545
	78 419	86 418	83 684
Charges :			
Apports conditionnels	103 092	85 029	112 019
Pertes de crédit (Note 4)	5 351	1 341	3 637
Administration (Note 7)	10 040	7 144	6 012
	118 483	93 514	121 668
Déficit de la période	(40 064) \$	(7 096) \$	(37 984) \$
Excédent cumulé, au début de l'exercice		296 344	334 328
Excédent cumulé, à la fin de l'exercice		289 248 \$	296 344 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État de l'évolution des actifs financiers nets

Exercice terminé le 31 mars 2021, avec les chiffres comparatifs de 2020

(en milliers de dollars)	Budget 2021	2021	2020
Déficit de la période	(40 064) \$	(7 096) \$	(37 984) \$
Actifs financiers nets, au début de l'exercice		296 344	334 328
Actifs financiers nets, à la fin de l'exercice		289 248	\$ 296 344 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2021, avec les chiffres comparatifs de 2020

(en milliers de dollars)	2021	2020
Activités de fonctionnement :		
Rentrées de fonds :		
Intérêts reçus sur les prêts	826	1 785
Intérêts reçus sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	2 138	6 430
Recouvrements	49	260
	<u>3 013</u>	<u>8 475</u>
Sorties de fonds :		
Apports conditionnels	(92 616)	(111 044)
Frais d'administration	(7 026)	(5 498)
	<u>(99 642)</u>	<u>(116 542)</u>
Flux de trésorerie provenant des (appliqués aux) activités de fonctionnement	<u>(96 629)</u>	<u>(108 067)</u>
Activités d'investissement :		
Décaissements de prêts	(11 432)	(6 215)
Remboursements de prêts	12 436	11 571
Rentrées de fonds provenant des opérations d'investissement	<u>1 004</u>	<u>5 356</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(95 625)	(102 711)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	204 259	306 970
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	108 634	\$ 204 259
		\$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2021

1. Nature des activités :

La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (la « Société ») a été constituée, sans capital-actions, le 1^{er} juin 1988 en vertu de la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario*. L'objectif de la Société est de favoriser l'amélioration des infrastructures et les possibilités de développement économique du Nord de l'Ontario en fournissant une aide financière au moyen d'apports conditionnels, de prêts-subventions et de prêts à terme. À titre d'organisme de la Couronne de l'Ontario, la Société est exonérée des impôts sur le revenu fédéral et provincial en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

La Société s'associe avec les communautés, les entreprises et les entrepreneurs du Nord de l'Ontario pour créer et maintenir les emplois ainsi que renforcer l'économie de la région par l'entremise de programmes ciblés.

En prévision du lancement d'une nouvelle série de programmes, la Société a cessé d'accepter de nouvelles demandes pour tous ses programmes depuis le 30 septembre 2020. La Société s'est engagée à ce que toutes les demandes reçues au plus tard le 30 septembre 2020 continuent de passer par le processus d'admission et d'approbation.

En octobre 2020, la Société a lancé le Programme de relance du Nord de l'Ontario (PRNO), programme d'une durée limitée visant à fournir une aide financière et un soutien aux petites entreprises du Nord de l'Ontario touchées par la pandémie de COVID-19. Le programme offrait jusqu'à 25 000 \$ sous forme d'apports conditionnels aux demandeurs jugés admissibles au financement.

En février 2021, la Société a lancé quatre nouveaux programmes axés sur la création ou le maintien d'emplois et le renforcement de l'économie de la région : le Programme pour l'amélioration communautaire, le Programme pour la main-d'œuvre et le talent, le Programme pour l'investissement dans le Nord ainsi que le Programme de soutien aux initiatives culturelles. Le financement issu de ces programmes est offert sous forme d'apports conditionnels ou de prêts.

2. Principales méthodes comptables :

Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer ces états financiers sont présentées ci-dessous :

a) Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public à l'intention des entités déclarantes provinciales, conformément aux exigences du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (« CCSP ») de Comptables professionnels agréés du Canada.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite) :

b) Comptabilisation des produits — Transferts de financement du gouvernement provincial :

La province de l'Ontario (la « Province ») contribue au fonds en fournissant du capital pour les activités de prêts et d'aide financière de la Société.

Les transferts de la Province sont comptabilisés à titre de produits dans les états financiers lorsqu'ils sont autorisés et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans la mesure où les conditions imposées par la Province donnent lieu à une obligation qui satisfait à la définition d'un passif. Les fonds reçus de la Province sont comptabilisés comme produits reportés quand les conditions donnent lieu à un passif. Les fonds reçus de la Province sont comptabilisés à l'état des résultats à mesure que les passifs sont réglés.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et équivalents de trésorerie consiste principalement en des fonds déposés auprès de banques à charte et de placements à court terme déposés auprès de l'Office ontarien de financement, une partie liée.

d) Instruments financiers :

La Société comptabilise initialement l'évaluation de la trésorerie et équivalents de trésorerie, les prêts, les créditeurs et les charges à payer au coût. Ces derniers sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute dépréciation sur les actifs financiers.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable pour les instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement.

Tous les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Le cas échéant, la dépréciation des actifs financiers est constatée à l'état des résultats.

e) Comptabilisation des produits — Produits d'intérêts :

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sur les prêts sont comptabilisés selon le montant qui est jugé recouvrable. Les produits d'intérêts cessent d'être comptabilisés lorsque le recouvrement du capital ou de l'intérêt n'est plus raisonnablement assuré.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite) :

f) Prêts :

Les prêts sont comptabilisés au coût moins toute provision pour perte. Les provisions pour perte sont constituées pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte; par conséquent, les prêts sont comptabilisés au moindre du coût ou de la valeur nette recouvrable.

Les variations survenues dans les provisions pour pertes doivent être passées en charges, à titre de crédits, à l'état des résultats. La provision pour pertes sur prêts se compose de provisions sur des prêts en particulier et d'une provision générale sur les autres prêts, et est portée en déduction des prêts. La provision générale est établie à la lumière de l'expérience passée des prêts en règle ainsi que de l'information pertinente actuelle à laquelle la direction a accès. Après la comptabilisation initiale, la provision pour pertes peut être revue à la baisse si le recouvrement du prêt est ultérieurement jugé probable et est comptabilisée dans les « recouvrements » à l'état des résultats.

Les facteurs utilisés pour estimer la perte de valeur comprennent notamment les suivants :

- Expérience de recouvrement;
- Rendement financier de l'emprunteur;
- Réussite du projet;
- Conditions économiques;
- Report de remboursement ou restructuration.

Selon l'évaluation individuelle de chaque prêt, le prêt n'est pas considéré comme une perte de valeur si le recouvrement des soldes non réglés est jugé en règle. Une provision pour perte de crédit est appliquée à ces soldes pour diminuer davantage l'exposition au risque de la Société. La provision générale est établie à la lumière de l'expérience passée des prêts en règle ainsi que de l'information pertinente actuelle à laquelle la direction a accès.

Les montants des prêts radiés et réduits au cours de l'exercice sont passés en charges dans les pertes de crédit à l'état des résultats. Les montants reçus ou recouvrés pendant l'exercice sur les prêts consentis au cours de l'exercice précédent sont comptabilisés dans les recouvrements à l'état des résultats.

g) Apports conditionnels et prêts-subventions

Les apports conditionnels et les prêts-subventions accordés aux bénéficiaires sont comptabilisés à titre de charges dans l'exercice où ils sont autorisés et lorsque le bénéficiaire satisfait à tous les critères d'admissibilité.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite) :

h) Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations importantes comprennent la provision pour pertes de crédit et les écarts d'actualisation des prêts qui tiennent compte de l'historique de remboursement, de la solvabilité et du risque associé au secteur d'activité de l'emprunteur.

La pandémie de COVID-19 continue d'alimenter l'incertitude relative à la mesure de la Société. La direction s'est servie de l'expérience du dernier exercice pour en déterminer l'incidence possible sur la Société.

La provision pour pertes de crédit (Note 4) est soumise à une incertitude relative à la mesure en raison du risque de crédit découlant de la capacité des emprunteurs à rembourser leurs prêts.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Trésorerie	108 634 \$	97 896 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	106 363
	108 634 \$	204 259 \$

La *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario* limite les placements aux titres émis ou garantis par les provinces, le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ou toute banque canadienne de l'annexe I ou de l'annexe II, ainsi qu'à tout autre investissement autorisé par le lieutenant-gouverneur en conseil. La Société, par le truchement d'une convention de gestion de placements conclue avec l'Office ontarien de financement, investit l'excédent des fonds dans des titres, comme le permet la Loi.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a retiré l'entièreté de ses placements gérés par l'Office ontarien de financement pour ses projets de financement.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2021

4. Prêts :

L'objectif de la Société est de favoriser l'amélioration des infrastructures et les possibilités de développement économique du Nord de l'Ontario. Les prêts sont offerts à titre d'aide financière à différentes organisations qui promeuvent et stimulent l'économie par des initiatives dans le Nord de l'Ontario.

Les soldes de prêts comprennent les prêts en règle et les prêts en souffrance, déduction faite de la provision pour les pertes de crédit et les écarts d'actualisation des prêts. Les prêts en souffrance sont ceux pour lesquels les remboursements n'ont pas été effectués ou qui ont fait l'objet d'une restructuration.

2021 (en milliers de dollars)			
	Prêts en règle	Prêts en souffrance	Total
Solde des prêts	42 996 \$	10 614 \$	53 610 \$
Provision pour pertes de crédit	(14 974)	(10 560)	(25 534)
Écart d'actualisation des prêts	(74)	-	(74)
Solde net des prêts	27 948 \$	54 \$	28 002 \$

2020 (en milliers de dollars)			
	Prêts en règle	Prêts en souffrance	Total
Solde des prêts	45 552 \$	10 894 \$	56 446 \$
Provision pour pertes de crédit	(16 906)	(10 660)	(27 566)
Écart d'actualisation des prêts	(130)	-	(130)
Solde net des prêts	28 516 \$	234 \$	28 750 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2021

4. Prêts (suite) :

En règle générale, les prêts portent intérêt à des taux fixes allant de 0 % à 7,5 % et sont entièrement remboursables sur une période allant de 3 ans à 20 ans à compter de la date de décaissement.

L'évaluation du risque permet une détermination de la garantie exigée, qui est effectuée au cas par cas. Une garantie est exigée pour les prêts approuvés d'une valeur supérieure à 100 000 \$.

La pandémie de COVID-19 continue d'accroître le risque lié à la recouvrabilité des prêts dans les secteurs directement touchés par la pandémie et par les mesures de santé publique afférentes. Au cours de la pandémie, une analyse détaillée de chacun des prêts et des historiques de remboursement connexes a été réalisée. La direction est convaincue que les estimations calculées reflètent l'exposition au risque actuelle et qu'elles ont permis de prévoir adéquatement les prêts dans la provision pour pertes de crédit.

Dans le contexte de la pandémie, tous les bénéficiaires de prêts ont pu profiter d'un programme de report de remboursement de six mois et d'une exemption au titre des intérêts pour les aider à compenser le fardeau financier auquel ils étaient confrontés. Cette mesure a toutefois entraîné une baisse des produits d'intérêts sur les prêts. La période de report et d'exemption a pris fin le 30 septembre 2020, les remboursements et le cumul des intérêts recommençant le 1^{er} octobre 2020.

Les variations de la provision pour pertes de crédit s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Solde, au début de l'exercice	27 566 \$	26 915 \$
Prêts radiés au cours de l'exercice	(1 832)	(1 719)
Variation des provisions à l'égard des prêts actifs	1 376	3 655
Recouvrement de la provision de l'exercice précédent	(1 576)	(1 285)
Solde, à la fin de l'exercice	25 534 \$	27 566 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2021

4. Prêts (suite) :

Les pertes de crédit indiquées dans l'état des résultats s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Prêts radiés au cours de l'exercice	1 832 \$	1 719 \$
Moins : montants fournis dans les exercices précédents	(1 832)	(1 719)
Pertes de crédit	—	—
Variation des provisions à l'égard des prêts actifs	1 376	3 655
Écart d'actualisation des prêts	(35)	(18)
Augmentation nette de la provision pour pertes sur prêts	1 341	3 637
Pertes de crédit	1 341 \$	3 637 \$

La variation du solde de l'écart d'actualisation des prêts s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Solde, au début de l'exercice	130 \$	190 \$
Montant de l'écart d'actualisation des prêts radiés	(35)	(18)
Montant amorti d'intérêts sur les prêts	(21)	(42)
Solde, à la fin de l'exercice	74 \$	130 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2021

5. Montant à recevoir de la Province :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Solde, au début de l'exercice	75 000 \$	– \$
Ventilation des paiements de transfert approuvés	82 500	75 000
Montants reçus	–	–
Solde, à la fin de l'exercice	157 500 \$	75 000 \$

Le montant à recevoir de la Province consiste en des paiements de transfert dus à la Société par la Province et est payable à la Société lorsque ses soldes de trésorerie l'exigent.

Pour faire face à la demande accrue liée au Programme de relance du Nord de l'Ontario de la Société, le ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines a augmenté de 7 500 000 \$ l'allocation des paiements de transfert pour l'exercice de 2021 afin d'atténuer les pressions exercées sur les autres programmes en matière de financement.

6. Crédoiteurs et charges à payer :

Les crédoiteurs et charges à payer renvoient largement aux transactions commerciales normales avec les bénéficiaires sous réserve des accords de subvention conditionnels et aux montants à payer au Ministère et la Société pour les charges administratives. Les montants à payer sont exigibles au premier trimestre de l'exercice suivant.

(en milliers de dollars)	2021	2020
Montants à payer au Ministère	1 278 \$	1 160 \$
Charges à payer	3 701	11 289
Total	4 979 \$	12 449 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2021

7. Charges administratives :

Les charges administratives de l'exercice se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	Budget 2021	2021	2020
Salaires et avantages	2 510 \$	2 457 \$	2 254 \$
Transport et communications	230	24	62
Services	1 950	1 462	1 317
Honoraires de gestion	3 000	3 067	2 367
Marketing	500	—	1
Modernisation du système	1 800	127	—
Fournitures et matériel	50	7	11
	10 040 \$	7 144 \$	6 012 \$

La province de l'Ontario offre des avantages liés aux régimes de retraite à tous les employés permanents de la Société par l'entremise de la Caisse de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et du Régime du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, qui sont tous deux des régimes de retraite à prestations déterminées interentreprises mis sur pied par la Province. Les coûts des régimes de retraite et autres avantages complémentaires à la retraite fournis au personnel admissible sont payés par la Province et ne sont pas inclus dans les présents états financiers.

8. Engagements :

Les fonds engagés, mais non décaissés au 31 mars 2021, puisque les critères d'admissibilité n'avaient pas encore été remplis par les bénéficiaires, s'élevaient à 248 844 082 \$ (2020 – 220 984 697 \$). Ce total comprend 223 648 209 \$ en apports conditionnels et 25 195 873 \$ en prêts (2020 – 195 421 341 \$ en apports conditionnels et 25 563 356 \$ en prêts).

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2021

9. Instruments financiers :

Les principaux risques auxquels les instruments financiers de la Société sont exposés sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que la contrepartie d'un instrument financier puisse manquer à une obligation ou à un engagement qui a été conclu. La Société est exposée à un risque de crédit associé à ses prêts. Elle consent du crédit à ses clients du portefeuille de prêts dans le cours normal de ses activités. Pour atténuer ce risque, la Société sélectionne les demandeurs de prêt, enregistre des garanties sur les prêts et maintient des provisions pour pertes de crédit éventuelles. La Société est également exposée à un risque de crédit lié aux autres montants à recevoir de la Province par l'entremise du ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines. Cependant, ce risque est jugé faible, puisque le solde est exigible par la Province. Le risque de crédit maximum correspond à la valeur comptable des prêts et des autres soldes à recevoir. Se reporter aux Notes 4 et 5 pour obtenir de plus amples renseignements.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées aux passifs financiers. La Société est exposée à un risque de liquidité en ce qui concerne ses créditeurs et ses charges à payer. L'exposition de la Société au risque de liquidité est faible, car ses actifs financiers sont supérieurs aux engagements à court terme. La Société atténue ce risque en surveillant l'encaisse et les sorties de fonds prévues. Les créditeurs et charges à payer sont exigibles au premier trimestre de l'exercice suivant. Se reporter à la Note 6 pour obtenir de plus amples renseignements.

c) Risque de marché

Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Société n'a pas effectué de transactions libellées en devises. Les prêts de la Société portent intérêt à des taux fixes.

Ni l'exposition de la Société au risque de liquidité ou au risque de marché, ni les politiques, processus et méthodes visant à gérer et à évaluer ces risques n'ont fait l'objet de modifications par rapport à l'exercice précédent. L'exposition au risque de crédit de la Société n'a pas augmenté par rapport au dernier exercice en raison de l'incidence de la COVID-19 sur ses prêts, comme l'indique la Note 4.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2021

10. Opérations entre apparentés :

Les charges administratives présentées à la Note 7 s'appliquent au ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines et sont imputées au coût. Les honoraires de gestion comprennent 1 909 577 \$ (2020 – 1 273 574 \$) versés au Ministère pour des services de contrôle diligent rendus tout au long de l'exercice.

Les créiteurs et charges à payer comprennent les montants exigibles par le Ministère à la fin de l'exercice en ce qui a trait aux charges administratives (Note 6).

Les montants à recevoir de la Province comprennent les montants dus à la Société par le Ministère à la fin de l'exercice (Note 5).

Les équivalents de trésorerie sont administrés au nom de la Société par l'Office ontarien de financement en vertu de la convention de gestion de placements (Note 3).

L'état des résultats comprend 4 593 588 \$ (2020 – 8 410 080 \$) d'apports conditionnels versés à d'autres entités sous contrôle commun par la province de l'Ontario ainsi qu'à leurs entités apparentées.